



LE LIEN MUNICIPAL VARIZE - VAUDONCOURT

2009 : L'ANNEE DU RENOUVELLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN

Les élections européennes se sont déroulées le 7 juin dernier. Ces élections ont permis aux citoyens de l'Union de choisir leurs députés européens et 72 d'entre eux représenteront la France au Parlement européen pendant les cinq prochaines années (2009-2014).

La France a fait l'objet d'un découpage en huit circonscriptions électorales, organisées en « grandes régions ».

La circonscription électorale Est qui recouvre les régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine compte 9 nouveaux députés européens.

Cette septième élection des députés européens au suffrage universel direct constitue une élection très importante car aujourd'hui environ deux tiers des réglementations applicables en France sont votées par le Parlement européen.

Sur les 19 listes présentes dans la circonscription Est, les résultats des élections à Varize-Vaudoncourt sont les suivants (listes ayant dépassé les 5% uniquement) :

Liste	Pourcentage
Majorité	37.18%
Europe Ecologie	14.74%
MODEM	12.82%
Parti Socialiste	12.82%
Divers droite	5.13%
Divers gauche	5.13%

Taux de participation
 43,54 %

SOMMAIRE	PAGE
L'ÉDITO	1
LE BUDGET PRIMITIF 2009	1
L'ARRIVÉE DU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	3
MUSÉE CLÉMENT KIEFFER : LA SAISON 2009	3
LA VIE DES VILLAGES	4
LES INFOS UTILES	5
LA PAGE DES PETITS	6

LE BUDGET PRIMITIF 2009 ADOPTE A L'UNANIMITE

Le budget primitif 2009 prévoit plusieurs opérations d'investissement pour cette année avec notamment :

- la transformation du préau de l'ancienne école de Varize en atelier technique municipal,
- le remplacement de l'abribus de Vaudoncourt,
- la poursuite des travaux de sécurisation des voies de circulation des villages.

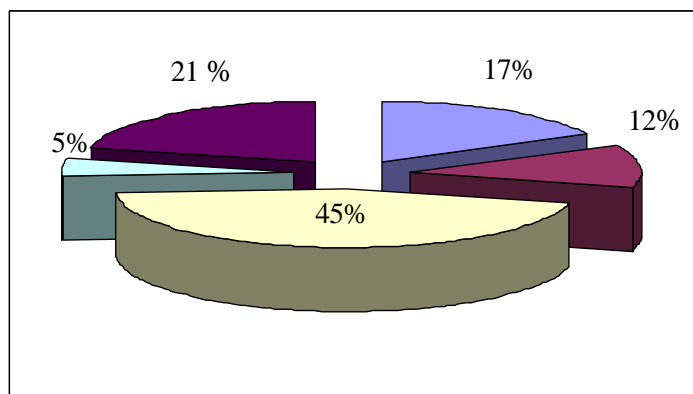
Afin de permettre la réalisation du programme d'investissement, l'évolution des taux des taxes locales pour cette année a été portée à 2%.

REGARD SUR L'EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION EN 2009

Taxes	Taux moyen national 2008	Taux moyen départemental 2008	Taux communal 2008	Taux communal 2009
Habitation	14,57	13,32	8,55	8,73
Foncière (bâti)	18,74	13,50	8,39	8,56
Foncière (non bâti)	44,81	47,30	41,15	41,99

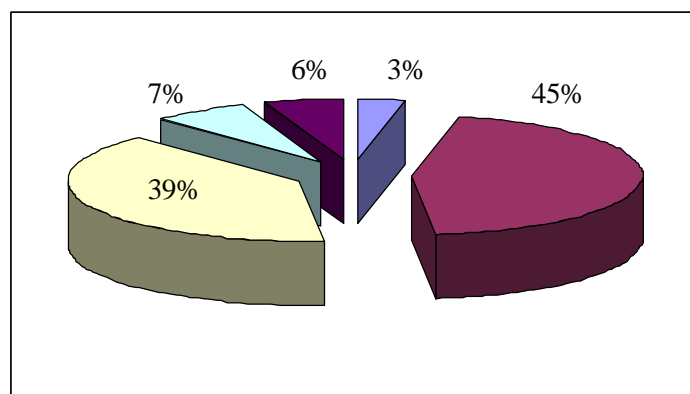
LE BUDGET 2009 EN DETAILS

Dépenses de fonctionnement : 267 120 €



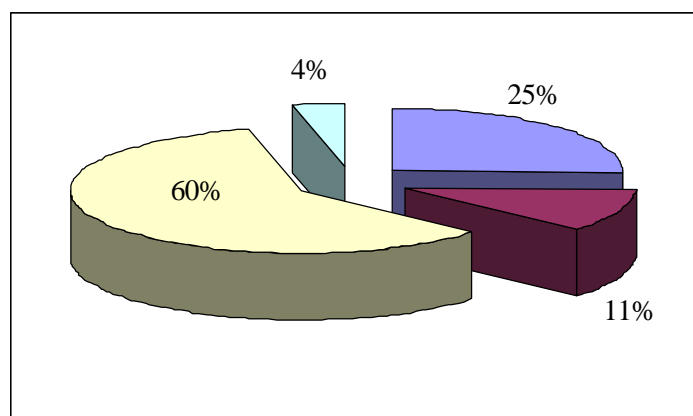
Dépenses de fonctionnement	%
Achats et services : énergie, eau, électricité, assurances, fournitures	17
Charges de personnel	12
Autres charges : SIVOS, SIEPB	45
Intérêts des prêts	5
Virement à la section d'investissement	21

Recettes de fonctionnement : 267 120 €



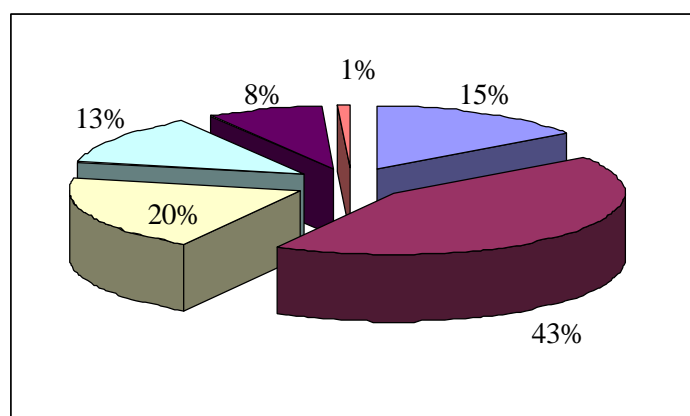
Recettes de fonctionnement	%
Produits des services : location salle des fêtes, concessions cimetière	3
Impôts et taxes : impôts locaux, droits de mutation	45
Dotations de l'Etat	39
Autres produits : loyers des logements de Vaudoncourt	7
Excédent reporté	6

Dépenses d'investissement : 157 423 €



Dépenses d'investissement	%
Remboursement d'emprunts	25
Cheminement piétons vers groupe scolaire	11
Aménagement local technique, abribus, éclairage public, signalisation	60
Imprévus	4

Recettes d'investissement : 157 423 €



Recettes d'investissement	%
Excédent d'investissement reporté	15
Virement section fonctionnement	43
Remboursement TVA	20
Affectations 2008	13
Subvention : Etat	8
Emprunt et assimilé	1

L'ARRIVEE DU PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le passeport biométrique est un titre hautement sécurisé comportant la photo numérisée de son demandeur, deux empreintes numérisées et un composant électronique contenant ses données personnelles. Les conditions de délivrance sont strictes en matière d'état civil et de nationalité. Les photos d'identité doivent répondre aux normes internationales.

Ce nouveau modèle de passeport permet de séjourner aux Etats-Unis d'Amérique ou d'y transiter sans visa. Le formulaire de demande est disponible à la Mairie de Varize et M. HOCHSCHEID, Secrétaire de Mairie, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

L'enregistrement définitif de la demande et les relevés biométriques (empreintes digitales et numérisation de la photo) ne pourront s'effectuer que dans les 27 communes les plus importantes de Moselle. Les mairies de Boulay-Moselle, Bouzonville, Creutzwald et Faulquemont sont équipées à cette fin tout comme les mairies de Metz, Saint-Avold et Thionville. La liste complète pour la Moselle est consultable en mairie.

Il vous appartiendra de déposer votre dossier de demande de passeport dans une mairie agréée et vous devrez ensuite le retirer personnellement auprès de la même mairie.

Rappel important : les enfants ne peuvent plus figurer sur le passeport de leurs parents. Les passeports déjà délivrés sous cette forme restent cependant valables jusqu'à expiration, sauf pour les Etats-Unis.

Bon à savoir sur les autres démarches administratives :

Il est rappelé que les démarches en vue d'obtention de la **carte nationale d'identité** doivent être menées en temps utile en Mairie, aucune garantie n'étant donnée quant au délai de délivrance.

Les mineurs sollicitant une autorisation de sortie du territoire doivent être obligatoirement accompagnés d'un parent ayant autorité. Cette autorisation est établie sur présentation d'une carte nationale d'identité en cours de validité. Il n'est pas délivré d'autorisation à l'appui d'un passeport, ce dernier donnant au mineur toute liberté de passer les frontières.

Chaque jeune âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la Mairie du domicile dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de ses 16 ans.

A noter enfin que tout changement de situation au niveau du foyer (naissance, départ) doit être signalé en Mairie.

MUSEE CLEMENT KIEFFER : LA SAISON 2009

Le 3 mai 2009 a eu lieu le vernissage de la nouvelle exposition au Musée Clément KIEFFER intitulée « Clément KIEFFER et les artistes mosellans 1900-1950 » en présence de représentants de la Région Lorraine, du Conseil Général de la Moselle, du Syndicat touristique du Pays de Nied, du Président et des membres de l'association Clément KIEFFER.

A cette occasion, Claude SCHOUMACHER, Maire de Varize, a rappelé l'histoire de création du Musée et a salué le travail des bénévoles de l'association.

Le musée est ouvert tous les dimanches après-midi de 14h à 18h jusqu'au 25 octobre 2009.

Tarif d'entrée : adultes : 2 €, moins de 18 ans : 1€, moins de 12 ans : gratuit, groupes : 1,50 €.



LES 100 ANS DE MARIE-ROSE BEHEM

Le 22 mars 2009, Marie-Rose Behem, originaire de Varize et qui réside à l'Ehpad La Pépinière à Magny, a fêté ses 100 printemps. Une cérémonie en son honneur a été organisée en présence de sa famille.

Marie-Rose BEHEM a vu le jour à LAQUENEXY le 22 mars 1909 s'est mariée également à LAQUENEXY le 16 avril 1929 avec Gabriel BEHEM, décédé le 11 avril 1964.

Installée à Varize avec son mari, elle l'a secondé dans son métier de cordonnier et de marchand de chaussures.

3 enfants sont nés de leur union : Roland en décembre 1929, Monique en janvier 1933 et Simone en avril 1938 et de nombreux petits enfants et arrière petits enfants ont vu le jour depuis.



A l'occasion de son anniversaire, Claude SCHOUMACHER lui a souhaité au nom de la commune de Varize tous les meilleurs vœux de santé et de longévité et lui a remis un bouquet de fleurs et des Macarons de Boulay.

LE FOYER VARIZE-VAUDONCOURT MOBILISE LES FEMMES

Depuis le début de l'année, le Foyer Varize-Vaudoncourt, avec Myriam Ritzenthaler, organise des « Rencontres Femmes ». Pas moins de 17 femmes de tous âges et d'horizons différents se réunissent ainsi régulièrement et se mobilisent sur de multiples activités telles que la peinture, la cuisine, la marche, la piscine, la gymnastique et des contes avec les enfants. D'autres actions sont envisagées en direction des personnes âgées à la rentrée prochaine. Alors, si vous avez un peu de temps à partager et si vous souhaitez participer à des animations et à des moments de rencontre entre femmes, contacter Myriam au 03.87.68.19.31.

A noter également que le foyer tient désormais des permanences dans le local du foyer rue Principale à Varize. Jean-Guy CRAUSER se tient à votre disposition tous les lundis et vendredis de 19h30 à 20h.

LES HEURES D'AMITIE

Le 5 Mai à la salle d'oeuvre se sont retrouvés tous les membres des Heures d'amitié pour le goûter de fin d'année organisé par Rosa Colliot. Parmi les invités, à noter la présence du Maire de Varize, du Maire Délégué de Vaudoncourt et des Abbés Laval et Epiphane. Les heures d'amitié ont lieu tous les premiers mardis du mois de septembre à mai.



LA FETE A LA NOUVELLE ECOLE

Samedi 6 juin a eu lieu la première fête du regroupement scolaire. Malgré un temps pluvieux, plus de 300 personnes sont venues assister au spectacle donné par les enfants. S'en est suivi un repas et des jeux qui ont égayé l'après-midi.

LIEN MUNICIPAL VARIZE-VAUDONCOURT

Directeur de la publication : Claude SCHOUMACHER

Rédacteur : Franck ROGOVITZ

Comité de rédaction : Christine KLEIN, Eliane KLEIN, Myriam RITZENTHALER

LES INFOS UTILES

AMELIORONS LE CADRE DE VIE : QUELQUES RAPPELS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Nuisances sonores : l'utilisation de matériels bruyants (tondeuses et engins mécaniques) est tolérée en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Entretiens des trottoirs et des usoirs : les riverains ont à leur charge l'entretien régulier des trottoirs et des usoirs. Les conteneurs à déchets doivent être rentrés systématiquement après le collecte.

Taille des végétaux : en bordure de voie publique, les végétaux (haies, arbustes, arbres), ne doivent en aucun cas causer une gêne pour la circulation. Une taille régulière des végétaux doit donc être réalisée par les propriétaires.

Brûlages de déchets : le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés (déchets verts, cartons, etc.). Les déchets verts doivent être apportés en déchèterie ou peuvent être compostés.

Evacuation des encombrants : les objets encombrants ne font plus l'objet de collecte en porte à porte. Les encombrants doivent désormais être apportés à la déchèterie de Boulay. Horaires d'ouverture : les matins de 10h à 12h sauf lundi, jeudi et vendredi et les après-midi de 14h à 18h sauf jeudi et dimanche (Tél : 0800.019.019).

Dépôts de gravats et de terre : les dépôts de terre et de gravats en petites quantités peuvent être effectués gratuitement pour les particuliers à la décharge communautaire de Boulay.

Respect du Code de l'Urbanisme : la commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur depuis septembre 2008. A cet effet, il est rappelé que l'édification de clôtures, la réalisation de construction (garage, abris de jardin), les ravalements de façade et la rénovation de toiture sont soumis à déclaration de travaux ou permis de construire et doivent être conforme au règlement du PLU.

CENTRE AERE D'ETE (pour les enfants de 4 à 11 ans)

Thème : « Les vacances des z'écolos kids »

du 6 au 31 juillet

Renseignements : Véro (03.87.63.92.61)

LES FETES DE FIN D'ANNEE

- **18 octobre** : le repas des anciens
- **5 décembre** : la fête de Saint-Nicolas

NUMEROS UTILES

Mairie de Varize (tél./fax) :03.87.64.21.67
e-mail : mairie.varize@wanadoo.fr

Syndicat des eaux Varize :0810.858.858

Syndicat des eaux Vaudoncourt :03.87.64.21.39

Perception de Boulay :03.87.79.16.78

Gendarmerie-police :17

SAMU :15

Pompiers : 18

Agence postale (Bionville) :03.87.64.30.56

Communauté de communes de Boulay : 03.87.79.52.90

LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE FOYER VARIZE-VAUDONCOURT

- **12 septembre** : Tournoi de Belote
 - **31 octobre** : Défilé d'Halloween dans les rues
 - **21 novembre** : Dégustation du beaujolais nouveau à la salle des fêtes
 - **29 novembre** : Bourse aux jouets à la salle des fêtes
- Contact : Pascal HAMMAN (03.87.64.07.63)

BON A SAVOIR

- **Culte catholique** : Abbé Epiphane AYIH AKAKPO, Presbytère Condé-Northen (03.87.79.12.97)
- **Culte protestant** : Courcelles-Chaussy (03.87.64.00.19)
- **Correspondant Républicain Lorrain** : Jean-Jacques KLEIN (03.87.64.24.74)
- **Collecte déchets ménagers** : tous les jeudis
- **Collecte sacs transparents (Nouveau)** : à compter du 1^{er} juillet 2009 le ramassage des sacs transparents aura lieu tous les jeudis des semaines impaires.

LIVRAISON DE REPAS (Nouveau) : l'auberge de Varize assure depuis un mois la livraison de repas à domicile du lundi au vendredi au prix de 5,50 euros. Renseignements : 03.87.64.06.79.

POUR RESERVER LA SALLE DES FETES : Contacter Brigitte COLLIOT (03.87.64.18.36)

Option salle complète avec cuisine

Option salle sans accès à la cuisine

Durée de la location	Tarif local*	Tarif extérieur		Durée de la location	Tarif local*	Tarif extérieur
Journée	250 €	310 €		Journée	180 €	230 €
Samedi, dimanche, jour férié	280 €	360 €		Samedi, dimanche, jour férié	230 €	290 €
WE (du vendredi 19h au lundi 8h)	320 €	430 €		WE (du vendredi 19h au lundi 8h)	260 €	340 €
				½ journée (matin, après-midi ou soirée)	105 €	130 €

* tarif local : habitants de la commune ou associations ayant leur siège social dans la commune.

A noter : pour les associations ayant leur siège dans la commune, la salle est non payante une fois dans l'année et pour toutes les manifestations gratuites organisées pour les enfants.

LA PAGE DES PETITS

Poème pour les petits : Après tout ce blanc vient le vert, le printemps vient après l'hiver. Après le grand froid le soleil, après la neige vient le nid, après le noir vient le réveil, l'histoire n'est jamais finie. Après tout ce blanc vient le vert, le printemps vient après l'hiver, et après la pluie le beau temps. *Claude Roy*

